

Communiqué de presse



VILLE DE VICHY

PASSAGE DE L'AMIRAUTÉ

Réfection de la voie et de l'éclairage public Création d'un réseau de collecte d'eaux pluviales

La Ville de Vichy lance le 12 novembre, la rénovation du Passage de l'Amirauté, pour redonner au passage une lecture qualitative, esthétique et fonctionnelle, de jour comme de nuit. Un projet élaboré en concertation avec les copropriétaires.

Les objectifs :

Mettre en valeur ce patrimoine caractéristique de la ville (*inscrit dans la ZPPAUP* de Vichy*), un patrimoine architectural et historique, construit en 1912 en lieu et place des jardins et de la salle à manger de l'ancien Grand Hôtel de l'Amirauté.

Caractère particulier : le passage est constitué de la voie de déambulation principale en plein air et de galeries couvertes.

Autre caractéristique : les vitrines face aux boutiques, très modernes à l'époque de leur création sont aujourd'hui en devenir... Certaines ont été restaurées et révèlent tout leur attrait pour la clientèle.



Affirmer la vocation commerciale de la ville

Partie intégrante du pôle commercial qui fait l'attrait de Vichy, le passage est composé de nombreux magasins d'habillement, de décoration -enseignes à forte notoriété ou boutiques originales-, de commerces de bouche et de restauration, d'instituts de beauté, d'un marché de fruits et légumes de plein air... : *Ivoire, Atelier 8, Carlotta, Boucherie de l'Amirauté, Secrets de beauté, Tout ô fromage, Cigtronic, Cosy Matto, Immo Partenaires, Le Monde de Lélé, Petits pois carottes, Pizza de l'Amirauté, Unicef, Les bougies de Charroux, Jaïpur, Le 104, Atout'image, Griffes, Gérard Darel, Pablo et 6^{ème} sens.*

Contact presse

Ville de Vichy

Direction de la
Communication

04 70 30 55 12

04 70 30 17 32

www.ville-vichy.fr

* Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager :
portion du territoire à protéger ou à mettre en valeur
pour des motifs d'ordre esthétique ou historique



Améliorer le cadre de vie

Depuis la rénovation des rues Clemenceau, de l'Hôtel de Postes, Burnol et Roosevelt en 1992, de la rue Montaret en 2008, de la rue de Paris en 2011 et cette année du Parvis de l'Eglise Saint-Louis et des rues Sainte-Barbe et Sainte-Cécile, c'est un plateau piétonnier moderne et élégant qui s'offre aux commerçants, aux Vichysois et aux visiteurs. Les passages de l'Amirauté, de l'Opéra et Giboin (*que la Ville a pour projet de rénover dans le futur*) ont toute leur place dans ce cœur de ville rénové, un des axes de modernisation de Vichy.

Une situation particulière

Le passage de l'Amirauté est une voie privée ouverte au public. Fruit d'une longue concertation, une **convention de partenariat** entre la Ville et les copropriétaires du passage a donc été signée en novembre 2012 (*principe voté en conseil municipal en juin 2012*), au titre de la sécurité et de la salubrité. Elle permet la prise en charge par la Ville des travaux.

Les travaux

Un passage embelli...

- **rénovation de la voie** dans le style caractéristique des rues piétonnes de la ville (*dalles en calcaire de Rocheret, frise en lave émaillée et marbre*) et mise en place de mobilier urbain coordonné (*assises en lave émaillée bleue, bornes amovibles, corbeilles*).
- **interventions sur les réseaux** : création d'un réseau de collecte des eaux pluviales, mise en place de fourreaux pour la sonorisation commerçante et pour la fibre optique, enfouissement des lignes France Télécom et d'éclairage public.
- **réfection de l'éclairage** et remplacement des consoles pour recréer un environnement lumineux confortable.

... et 100% accessible



- mise en **accessibilité de la coursive** (*sous les colonnes*) et création d'une **traversée piétonne** reliant la rue de l'Hôtel des Postes au passage de l'Amirauté.
- création d'une **avancée de trottoir** au droit du passage afin de le rendre plus lisible et attrayant.

Un planning concerté avec les commerçants

LES COMMERCES RESTENT OUVERTS DURANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX DE RENOVATION.

☛ le chantier est phasé par zone d'intervention de façon à assurer en permanence l'accès des riverains et des piétons aux commerces.

● Le chantier **débutera le 12 novembre** par la réalisation des réseaux dans l'ensemble du passage.

● Le **6 décembre**, les travaux **s'interrompront** afin de permettre aux commerçants de travailler dans les meilleures conditions pendant la période des fêtes.

● A partir du **6 janvier**, les opérations de **démolition et reconstruction des revêtements** s'effectueront.

● Le chantier s'achèvera début mai (*sauf conditions climatiques défavorables*).

☛ Le service Voirie et réseaux de la Ville de Vichy assurera un suivi quotidien du chantier. Les commerçants et les riverains pourront suivre directement auprès du chef de chantier l'avancée des travaux.

Budget

Montant de l'opération pour la Ville de Vichy : **636 500 € TTC**

Entreprises

Maitre d'œuvre : Axe Saône architecte – paysagiste et INGEDIA bureau d'études infrastructure

Entreprise unique : Laquet



L'hôtel de l'Amirauté en 1903



Le passage de l'Amirauté en 1922



31 OCTOBRE 2013